

Altémed



ALTEMED
DRH / DSI

MARCHÉ PUBLIC
MARCHE DE TECHNIQUES DE
L'INFORMATION ET DE LA
COMMUNICATION (TIC)

DÉPLOIEMENT D'UN ATS RECRUTEMENT – RELANCE

Règlement de consultation

Consultation n°	20260130 S26.05
Date limite de remise des plis	12/11/2026 à 12h00
Procédure de passation	Procédure adaptée ouverte avec possibilité de négociation (Article R2123-1 1° - Code de la commande publique)

OBJET DU CONTRAT

■ Description de la prestation :

Le contrat porte sur les prestations suivantes : **DÉPLOIEMENT D'UN ATS RECRUTEMENT.**

Code CPV	Libellé CPV
72263000-6	Services de mise en œuvre de logiciel

■ Caractéristiques principales du contrat :

 Objet du contrat	DÉPLOIEMENT D'UN ATS RECRUTEMENT
 Acheteur	ALTEMED
 Type de contrat	Marché passé en procédure adaptée ouverte avec possibilité de négociation
 Structure	Lot unique
 Lieu d'exécution	Sans objet.
 Durée totale du marché	Durée initiale 12 mois Reconduction possible : deux reconductions tacites de 12 mois chacune Soit un total de 36 mois maximum à compter de la date de notification du marché.
 Variation des prix	Révisables
 Nature des prix	Prix mixtes (unitaires et forfaitaires)

■ Allotissement et structure de la consultation :

La consultation est composée d'un lot unique

1. CARACTÉRISTIQUES DE LA PROCEDURE

■ Procédure de passation :

Procédure adaptée ouverte (Article R.2123-1 1° du Code de la commande publique).

■ Modalités de retrait du dossier de consultation :

Le dossier de consultation est disponible de manière électronique sur le profil d'acheteur :
<https://www.marches-publics.info/>

■ Dossier de consultation :

Le dossier de consultation contient les documents suivants :

Document	Descriptif
RC	Règlement de la consultation (présent document)
Acte Engagement	Acte d'engagement
CCAP	Cahier des Clauses Administratives Particulières
CCTP	Cahier des Clauses Technique Particulières
DPGF/BPU-DQE TEST	Décomposition du prix global et forfaitaire / Bordereau des prix unitaires, et devis quantitatif estimatif test
Annexe 1 à l'AE	Clause RGPD
Annexe 2 à l'AE	Déclaration sur l'honneur
Annexe 3 à l'AE	Déclaration du chiffre d'affaires
DC1	Lettre de candidature

L'acheteur se réserve le droit d'envoyer au plus tard 7 jours calendaires avant la date limite de remise des offres (initiale ou modifiée) des modifications de détail sur le dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier de consultation modifié.

ALTEMED ne répondra plus aux questions posées dans les trois jours ouvrés précédant la date limite de remise des offres.

■ **Délai de validité des offres :**

Le délai de validité des offres est de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

■ **Communication et échanges d'informations par voie électronique :**

Les communications et échanges s'effectueront pendant toute la consultation par voie électronique par le biais du profil acheteur à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.info/>

2. PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS

■ **Réponse et groupement :**

Les candidats ont la possibilité de présenter une offre sous forme de candidat individuel ou de groupement d'entreprises. Aucune forme n'est imposée.

■ **Variantes :**

Aucune variante n'est imposée. Les variantes libres à l'initiative des candidats ne sont pas autorisées.

■ **Contenu des plis et conditions de participation :**

A l'appui de leur candidature, les candidats doivent fournir les documents suivants :

Document	Descriptif
Capacité économique et financière	
Chiffre d'affaires	<i>Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles</i>
Capacité technique et professionnelle : minima exigés	
Moyens humains	<i>Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années</i>
Références	<i>Liste des principales fournitures ou des principaux services effectués (3 dernières années) indiquant le montant, la date et le destinataire, prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique</i>

Document	Descriptif
Autres justificatifs	
DC1/DC2/DUME/Fiche de présentation du candidat	<i>La fiche « Présentation candidat » comprenant la déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles, la déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années, la présentation d'une liste des principaux services ou travaux effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé</i>
Attestation d'assurance pour les risques professionnels	<i>Assurance pour les risques professionnels</i>
Copie du ou des jugements – le cas échéant	<i>Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire</i>

Le candidat peut remettre un document unique de marché européen (DUME) rédigé en français en lieu et place des documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à répondre aux marchés publics, de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière ainsi que des capacités techniques et professionnelles.

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements que l'acheteur peut obtenir par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations, administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, à condition que le candidat mentionne dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système et que l'accès soit gratuit.

En outre, pour chaque sous-traitant mentionné dans l'offre, le candidat devra joindre :

- les capacités professionnelles et financières du sous-traitant ;
- une déclaration du sous-traitant indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction d'accéder aux marchés publics.

L'offre des candidats est composée des documents suivants :

Acte d'engagement DPGF/BPU- DQE TEST	<i>A compléter, dater et signer pour valoir offre de prix. Décomposition du Prix Global et Forfaitaire / Bordereau des Prix Unitaires, et Commande test – A REMETTRE AU FORMAT EXCEL.</i>
Note technique	<i>Mémoire technique du candidat (cf. critères à l'article 3 ci-dessous avec la pondération correspondante).</i>
Note environnementale	<i>Mémoire environnemental du candidat (cf. critères à l'article 3 ci-dessous avec la pondération correspondante).</i>

L'absence dans l'offre du candidat d'un des documents listé ci-dessus entraînera le rejet de l'offre.

■ **Modalités de remise des offres :**

Les offres doivent être déposées avant les dates et heures limites indiquées en page de garde, de **manière électronique** sur le profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.info/>

Les propositions doivent être remises en euros et rédigées en langue française. Si les propositions sont rédigées dans une autre langue, elles doivent être accompagnées d'une traduction en français.

Les propositions n'ont pas à être remises signées par les candidats. Le contrat sera signé par le seul attributaire de manière électronique.

Le candidat s'engage à ce que l'offre signée soit conforme à celle retenue par l'acheteur. Si le candidat ne respecte pas son engagement, son offre est rejetée et le contrat attribué au candidat classé en seconde position.

Le candidat doit disposer d'un certificat valide et conforme aux exigences du règlement de l'Union européenne « eIDAS » du 23 juillet 2014 (n°910/2014/UE), délivré par l'un des organismes agréés par l'Agence nationale pour la sécurité des systèmes d'information (ANSSI). A défaut de certificat, les candidats sont invités à se rapprocher d'un organisme agréé avant de procéder à la commande. Le délai de commande d'un certificat pouvant prendre entre 8 et 15 jours, il est fortement recommandé d'anticiper cette opération. Le certificat doit être détenu par une personne ayant la capacité d'engager le candidat dans le cadre de la présente consultation.

Conformément à l'arrêté du 22 mars 2019 relatif à la signature électronique dans la commande publique, le candidat est informé qu'il peut utiliser l'outil de signature électronique de son choix, comme celui mis à disposition par le profil d'acheteur, et signer les documents au format XAdES, CAdES ou PAdES. Pour des raisons d'interopérabilité, le format PAdES est recommandé.

■ Remise des offres électroniques :

Les candidats doivent satisfaire aux prérequis techniques décrits par le profil d'acheteur. Les conditions d'utilisation de la plateforme telles que les formats de documents acceptés, l'organisation, le nommage et la taille totale des plis acceptés, les fonctions d'horodatage, le contrôle des logiciels malveillants peuvent être consultées sur le profil d'acheteur.

La transmission des plis avant les date et heure limites de la consultation est effectuée sous la seule responsabilité des candidats. Il leur est fortement conseillé de procéder au dépôt suffisamment à l'avance avant l'heure de clôture en particulier si les plis sont volumineux.

Si le candidat adresse plusieurs offres différentes, seule la dernière offre reçue, dans les conditions du présent règlement, sera examinée. Attention, en conséquence, tout nouveau dépôt d'une candidature et/ou d'une offre doit comporter l'ensemble des documents requis au titre du présent règlement. A défaut, la candidature sera jugée irrecevable et/ou l'offre irrégulière.

Tous les plis sont horodatés et font l'objet après dépôt d'un accusé de bonne réception délivré par le profil acheteur. Dans le cas de candidatures groupées, le mandataire assure la sécurité et l'authenticité des informations transmises au nom des membres du groupement.

Les candidats peuvent transmettre une copie de sauvegarde de leur pli électronique. Elle peut être déposée sur support physique électronique placé dans un pli scellé qui doit comporter sur l'enveloppe le numéro de la consultation, le nom du candidat et la mention « NE PAS OUVRIR : COPIE DE SAUVEGARDE ». Ce pli est adressé en recommandé avec avis de réception ou remis en main propre contre récépissé à l'adresse suivante : 407, avenue du Professeur E. Antonelli - CS 15590, 34074 - MONTPELLIER CEDEX 3.

■ Régularisation des candidatures et/ou des offres :

L'acheteur se réserve la possibilité de demander aux candidats ayant remis une candidature incomplète et/ou une offre irrégulière de régulariser leur proposition, à condition qu'elle ne soit pas anormalement basse. Les justificatifs non substantiels manquants devront alors être fournis dans le délai fixé par l'acheteur à défaut de quoi l'offre du candidat sera définitivement rejetée. Cette régularisation ne peut avoir pour effet de modifier les caractéristiques substantielles des offres.

3. JUGEMENT DES OFFRES

Les offres seront analysées et classées en fonction des critères suivants avec leur pondération :

Critère et pondération	Descriptif
1. Valeur technique (50 points)	Critère technique
A – Présentation et fonctionnalité de l'ATS (20 pts)	1) Description générale des fonctionnalités – Noté sur 10 pts : - Création et multidiffusion des offres (jobboards, réseaux sociaux) - Sourcing externe (via jobboard de référence à forte visibilité) - Gestion et réception des candidatures (CVthèques, importation des CV, suivi, recherche multicritères) - Automatisation (tri, scoring, matching) : capacité d'automatiser la présélection et d'appliquer des filtres intelligents - Gestion des entretiens, notifications, relances - Gestion collaborative du recrutement (workflow, droit utilisateurs, attribution de rôles, etc.) 2) Compatibilité avec nos outils : SIRH (Lucca) ; Pack Microsoft – Noté sur 5 pts 3) Reporting et tableaux de bords dynamiques (KPI RH, exports des données) – Noté sur 5 pts.
B – Expérience utilisateur et ergonomie (10 pts)	1) Fonctionnalités facilitant l'usage quotidien (recherche, filtre, notifications, suivi des candidatures) – Noté sur 7 pts. 2) Personnalisation des espaces et tableaux de bords – Noté sur 3 pts.
C – Plan de mise en œuvre et accompagnement (10 pts)	1) Méthodologie de gestion de projet (désignation d'un chef de projet, fréquence des réunions, Paramétrage et reprise des données, planning de déploiement) – Noté sur 5 pts. 2) Formation et support utilisateurs (nombre de jours/sessions de formation inclus, profils concernés, remise de support – Noté sur 1,5 pts. 3) Maintenance et maintien en condition opérationnelle du logiciel (corrections des bugs, mise à jour mineure) – Noté sur 3,5 pts.
D – Sécurité, et hébergement des données (10 pts)	1) Description des mesures prévues pour assurer la sécurité des données – Noté sur 6,5 pts. 2) Gestion des rôles et droits d'accès : Capacité de l'ATS à définir des profils utilisateurs, limiter l'accès aux données sensibles – Noté sur 3,5 pts.
2. Prix (40 points)	Critère prix
	Le prix (montant DPGF + commande test) sont notés sur 40 points. La formule de notation du prix des prestations est la suivante: Note sur 10 points = (Pmd / Po) × 10 Dans laquelle : ○ Pmd = Prix de l'offre la moins disante ○ Po = Prix de l'offre examinée

Critère et pondération	Descriptif
3. Valeur environnementale (10 points)	Critère environnemental
A - Optimisation des ressources numériques (3 pts)	1) Limitation du stockage inutile (purge automatique des CV, logs, etc.) – Noté sur 1,5 pts. 2) Compression d'images, fichiers, etc. – Noté sur 1,5 pts.
B - Eco-conception de la solution (3 pts)	Usage de bonnes pratiques de développement durable : code optimisé, sobriété numérique, réduction des ressources consommées (bande passante, traitement serveur)
C - Hébergement écoresponsable (2 pts)	Utilisation d'un hébergeur engagé (label ISO 14001, datacenters bas carbone, énergie renouvelable, etc.)
D - Engagement RSE de la solution (2 pts)	Politique RSE, bilan carbone, plan de réduction des émissions

En cas de classement en première position de candidats ex aequo à l'issue de l'analyse des offres, le candidat ayant eu la meilleure note sur le critère prépondérant, ou à défaut sur le sous-critère prépondérant, se verra déclaré attributaire pressenti.

En cas de discordance constatée dans une offre, les indications portées sur le bordereau des prix unitaires prévaudront sur toutes autres indications de l'offre et le montant du DQE TEST.

■ Méthode de détection des offres anormalement basses :

Conformément à l'article L2152-6 du Code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur vérifiera systématiquement la viabilité économique de l'offre et s'assurera que le prix proposé n'est pas manifestement sous-évalué et de nature à compromettre la bonne exécution du marché.

A ce titre il mettra en œuvre une procédure de détection des offres susceptibles d'être anormalement basses en prenant notamment en compte les éléments suivants :

- Comparaison avec l'estimation de l'acheteur
- Éléments techniques pouvant ne pas avoir été pris en compte pour chiffrer l'offre
- Éléments dans l'offre qui seraient susceptibles de mettre en péril la bonne exécution du marché
- Prix présentant spécifiquement une anomalie
- Calcul des écarts entre les offres selon la méthode suivante :
 - Calcul de la moyenne des offres jugées acceptables, régulières, appropriées,
 - Les offres se situant 20% au-dessus de cette moyenne sont neutralisées pour le calcul suivant et une nouvelle moyenne est calculée
 - Pourront être considérées comme potentiellement basses les offres dont le prix se situeraient au-dessous de 15% par rapport à la nouvelle moyenne (le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'adapter ces seuils en fonction de la nature et de la complexité du marché)

Les candidats dont l'offre sera identifiée comme potentiellement anormalement basse seront invités à fournir toutes justifications de nature à expliquer le niveau du prix proposé.

L'absence de réponse ou de justifications de la part du candidat sera considérée comme une incapacité à démontrer la viabilité économique de l'offre, celle-ci sera déclarée anormalement basse et sera rejetée sans être analysée.

■ Correction des erreurs matérielles :

Dans le cas où des erreurs purement matérielles (de multiplication, d'addition ou de report) seraient

constatées entre les indications portées sur le bordereau des prix unitaires et le détail quantitatif estimatif, le bordereau des prix prévaudra et le montant du détail quantitatif estimatif sera rectifié en conséquence.

4. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats font parvenir leur demande au plus tard 7 jours avant la date limite de remise des offres leurs questions par voie électronique sur le profil acheteur : <https://www.marches-publics.info/>

5. DEMONSTRATION

À l'issue de l'analyse des offres, au moins les deux candidats les mieux classés pourront être invités à une phase de soutenance de démonstration de leur outil.

Cette soutenance prendra la forme d'une visioconférence d'une durée maximale de **2 heures par candidat**, ayant pour objectif d'évaluer la capacité de la solution proposée à répondre aux besoins exprimés dans le CCTP au travers de use cases.

Déroulement de la soutenance :

- **Durée totale : 2 heures par candidat**
- **1h30 : démonstration de la solution**
 - Présentation de l'outil ATS proposé
 - Mise en situation et exécution des trois use cases transmis en amont et figurant dans le CCTP
- **30 minutes : échange**
 - Questions / réponses
 - Approfondissement des fonctionnalités et de leur adéquation aux besoins
 - Échanges complémentaires sur les aspects techniques, organisationnels et opérationnels de la solution